

## Nétiquette

### **POLITIQUE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil**

Bonjour à tous et bienvenue sur la page officielle de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil!

Nous avons créé cette page pour vous permettre d'être facilement à l'affût des nouvelles, événements, activités et informations concernant votre municipalité. Espace d'échange, cette page est aussi ouverte à vos questionnements, mais n'est pas un espace de plainte ou de requête\*.

**\*IMPORTANT** : La page Facebook de la Municipalité ne peut se substituer au service d'urgence 9-1-1 ni au service des requêtes et de plaintes.

**Pour soumettre une plainte ou une requête**, veuillez communiquer avec les services administratifs de la Municipalité en composant le 450 467-7490. Vous pouvez également faire une telle démarche en ligne à [www.saint-mathieu-de-beloeil.com](http://www.saint-mathieu-de-beloeil.com) ou par courriel à [reception@munstmathbel.ca](mailto:reception@munstmathbel.ca).

Nous sommes heureux de pouvoir échanger si facilement avec vous. Vos questions, partages, photos et commentaires sont les bienvenus. La liberté d'expression est une valeur primordiale mais il est important de l'exercer en respectant les règles destinées à assurer un environnement de discussion respectueux et agréable.

Vous êtes invité à contribuer à la page de la Municipalité dans la mesure où votre participation n'entre pas en conflit avec les règles édictées ci-après et ce, afin d'assurer un climat courtois et démocratique ainsi que de maintenir la qualité et la pertinence du contenu publié sur la page. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de supprimer sans préavis tout contenu non pertinent ou contraire aux règles.

#### **GESTION DE LA PAGE**

La page Facebook de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil est sous la responsabilité de la direction générale. Le personnel affecté à l'administration et/ou à l'édition veille à répondre, le plus rapidement possible et au meilleur de ses connaissances, aux interventions et messages publiés sur la page Facebook.

Notez que nous lisons tous les commentaires, questions et opinions inscrits sur la page. Régulièrement surveillée, la Page Facebook n'est cependant pas animée 24 heures sur 24.

Certaines réponses étant aussi tributaires d'une référence auprès de certains services municipaux, un délai de réponse peut survenir.

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, la direction générale et le personnel affecté à l'administration et/ou l'édition des messages ne sont pas responsables des contenus des sites externes provenant des hyperliens.

## **LES SUJETS QUE L'ON RETROUVE SUR LA PAGE**

Le personnel affecté à l'édition limite volontairement l'information diffusée en balisant les sujets traités afin d'assurer le maintien de l'intérêt des usagers pour la page Facebook de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Alors, quels sujets pouvez-vous vous attendre à retrouver :

- Les informations pratiques
- Travaux et modifications routiers
- Services offerts aux citoyens
- Prévention
- L'actualité
- Les messages d'urgence et de sécurité
- Les communiqués de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
- Les nouvelles et bons coups contribuant au rayonnement de notre communauté (organismes accrédités par le SRC, les organisations publiques et privées) et témoignant de son dynamisme économique, culturel, sportif et communautaire
- Les activités et les événements publics offerts aux citoyens et citoyennes
- Les sujets qui représentent un intérêt particulier pour les citoyens de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

## **VOTRE RESPONSABILITÉ**

Le personnel affecté à l'édition ne fait pas de favoritisme. La Municipalité n'est cependant pas obligée de diffuser votre information et privilégiera les éléments jugés, selon le contexte, comme les plus pertinents au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

## **CONTENU RETIRÉ (commentaires, photos, vidéos)**

- Tout propos jugé agressif, vulgaire, injurieux, indécent, grossier, obscène, abusif, haineux, sexiste, raciste, homophobe ou irrespectueux à l'endroit de personne ou de groupe de personnes ainsi que toute attaque personnelle ou atteinte à la vie privée;
- Tout commentaire ou propos ayant comme objectif la diffamation de personnes ou d'organisations;
- Toute sollicitation publicitaire ou promotionnelle, que ce soit pour un produit, un service ou une cause, non pertinente ;
- Toute promotion ou discréditation d'opinions politiques, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités municipales;
- Toute utilisation excessive ou exclusive de majuscules, ce qui équivaut à des cris suivant le protocole Internet;
- Tout contenu publié sous le couvert d'un surnom ou au nom d'un organisme ou entreprise sans être autorisé est prohibée;
- Tout envoi de messages à répétition ou toute utilisation des espaces de commentaires pour y faire de la propagande ou de la sollicitation à des fins politiques, professionnelles ou commerciales.

## AUCUNE VOCATION POLITIQUE

Cette page, administrée exclusivement par la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, n'est en aucun cas une tribune politique. Tous les usagers, citoyens et administrateurs, se doivent de relayer des faits avec neutralité. En aucun cas cette page ne sert à appuyer ou mousser la candidature d'un candidat ou à communiquer des opinions strictement politiques.

Vous souhaitez entrer en communication avec le maire ou un conseiller municipal? Nous vous invitons à utiliser les contacts disponibles au lien <http://www.saint-mathieu-de-beloeil.com/fr/presentation>

## UTILISATION DU CONTENU À DES FINS MUNICIPALES

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil se réserve le droit :

- d'utiliser et de publier dans ses outils de communication tout commentaire, nom ou photo publié sur cette page Facebook. Les photos peuvent être utilisées en totalité ou en partie avec mention des crédits;
- de répondre et commenter les interventions.

La Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil se réserve le droit de modifier les éléments de sa Netiquette en tout temps et sans préavis.

Politique adoptée le 4 décembre 2017, résolution No. 17.361.

  
Maire

  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL  
TENUE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017 À 20 H**

---

À laquelle sont présents :

Monsieur Normand Teasdale, maire  
Madame Diane Demers, conseillère, district No. 1  
Monsieur Sylvain Lavallée, conseiller, district No. 2  
Monsieur Réal Jean, conseiller, district No. 3  
Madame Mona S. Morin, conseillère, district No. 4  
Monsieur Stéphan Labrie, conseiller, district No. 5  
Monsieur Simon Chalifoux, conseiller, district No. 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Normand Teasdale.

Est également présente :

Madame Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière

17.361

**NÉTIQUETTE – POLITIQUE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL**

**ATTENDU** Que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil a créé une page Facebook afin de permettre aux citoyens d'être facilement à l'affût des nouvelles, événements, activités et informations concernant la Municipalité;  
**ATTENDU** Qu'il y a lieu d'adopter une politique afin de limiter l'information diffusée en balisant les sujets traités afin d'assurer le maintien de l'intérêt des usagers de la page Facebook de la Municipalité;  
**ATTENDU** le projet de politique présenté et daté du 4 décembre 2017;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Simon Chalifoux

**APPUYÉ DE :** Madame Mona S. Morin

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers :

D'adopter, tel que présenté, la Politique d'utilisation de la page Facebook de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

**ADOPTÉE**

EXTRAIT certifié conforme  
Le 5 décembre 2017

  
M. Normand Teasdale, maire

  
Mme Lyne Rivard, directrice  
générale et secrétaire-  
trésorière

Le procès-verbal n'est pas adopté.

